

# Sautron

magazine

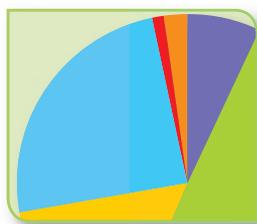
JANVIER 2009 • N° 179 • [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)

— **Bonne  
année  
2009**



Ville de SAUTRON

# Sommaire



**Dossier**  
Budget 2009

4



**Informations municipales**

6



**Nantes Métropole**

8



**Vie économique - Finances**

9



**Environnement**  
Cadre de Vie

10



**Vie Sociale**

13



**Enfance-Jeunesse**

14



**Culture et Manifestations**

16



**Etat-civil**

18



**Un peu d'histoire**  
L'agriculture à Sautron

19

**Quelques dates à retenir**

20

## Mairie de Sautron

14 rue de la Vallée • BP 60045 • 44880 Sautron  
Tél : 02 51 77 86 86  
Site officiel de la Mairie : [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)  
e-mail : [mairie@sautron.fr](mailto:mairie@sautron.fr)

## Service Administration Générale

14 rue de la Vallée  
Tél : 02 51 77 86 86  
Ouvert au public  
du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15  
Le samedi 9h-12h

## Service Famille et Vie Sociale

6 rue de la Mairie  
Tél : 02 51 77 86 97 ou 86 96  
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15  
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

## Service Sport Culture/Communication

25 rue de la Vallée  
Tél : 02 51 77 86 98 - 02 51 77 88 42  
Ouvert au public  
du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15

## Service Urbanisme et Patrimoine

23 rue de la Vallée  
Tél : 02 51 77 86 94  
Ouvert au public les lundi, mardi, jeudi  
et vendredi matin 8h30-12h30  
le mercredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

## Bibliothèque municipale

33 rue de la Vallée  
Tél. 02 40 63 52 21



## Marie-Cécile Gessant Maire de Sautron

mariececile.gessant@sautron.fr

La crise financière que nous traversons a des conséquences multiples et intéresse aussi les collectivités locales, essentiellement dans leurs capacités d'investissements.

La ville de Sautron peut sereinement affronter les effets de ces bouleversements financiers : elle n'a pas d'emprunts à risque, ceux-ci sont à taux fixe, et elle bénéficie d'un des plus faibles endettements par habitant, soit 347 euros contre 872 euros pour la moyenne des communes de même strate.

Ce très bon ratio d'endettement, associé à une gestion rigoureuse, doit nous permettre de traverser cette crise sans trop de difficultés et d'inquiétudes.

Nous avons donc ainsi, fort heureusement, les marges de manœuvre suffisantes pour ne pas augmenter la pression fiscale et pour poursuivre notre programme d'actions et d'investissements nécessaire au développement et à l'avenir de notre ville, conformément aux engagements de notre campagne municipale. A cet égard et plus globalement, je tiens aussi à rappeler qu'aujourd'hui les investissements des collectivités contribuent fortement au soutien de la croissance économique de notre pays, qui en a bien besoin actuellement, et nous nous devons de montrer l'exemple pour participer à son redressement.

Nous avons des ambitions pour ce mandat et soyez sûrs que nous feront tout pour les mener à bien tout en étant prudents dans la gestion des finances de la ville.

Le budget qui vient d'être adopté reflète bien notre souci d'équilibre et de maîtrise des dépenses publiques car malgré nos investissements importants, les Sautronnais ne paieront pas plus d'impôts en 2009 du fait de la Mairie, si ce n'est « mécaniquement » sous l'effet de la revalorisation annuelle des bases d'imposition décidée par l'Etat.

Le respect des deniers des Sautronnais et la préservation du pouvoir d'achat doivent guider notre politique.

Sur une note plus festive et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2009 et je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une excellente santé et une nouvelle année pleine de joies, de réussites et de passions, dans cette ville de Sautron que nous apprécions tant.



Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel  
d'information municipale  
N°179 • Janvier 2009

Directeur de la publication :  
Marie-Cécile GESSANT  
Mairie de Sautron  
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :  
Ville de Sautron,  
La Contemporaine

Création, réalisation et  
impression sur du papier  
100% écologique, composé  
de fibres recyclées et de  
fibres issues de bois  
labélisés FSC et encres  
à base végétale par

LA CONTEMPORAINE  
Labelisée IMPRIM'VERT  
STE-LUCE/LOIRE  
02 51 13 50 50

Tirage :  
3 200 exemplaires

Dépôt légal :  
A parution

N° ISSN :  
1268-4562



# Budget 2009 Financièrement vôtre...

La fin de l'année 2008 a connu deux moments forts, le **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** et le **vote du Budget Primitif (BP) 2009**. Le vote du budget par une commune constitue son acte politique essentiel. Il révèle les axes majeurs de sa gestion et de sa politique de développement, il révèle les objectifs de l'équipe majoritaire pour ses habitants, il révèle les moyens qu'elle met en œuvre pour les financer, ainsi que les grands équilibres financiers du budget communal.

## Le Conseil Municipal du 18 novembre 2008 consacré au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le contexte économique particulièrement troublé et les annonces de volonté de remise en cause des dotations (ou du moins de leur mode de calcul ou d'attribution) accordées par l'Etat aux collectivités locales n'ont pas empêché le Conseil Municipal consacré au DOB de faire le point tant sur la situation de la commune que sur les actions vers lesquelles il compte s'orienter pour les années à venir.

Plus particulièrement, et ce fut une grande première, un plan pluriannuel d'investissements a été dévoilé.

Ce plan affiche la volonté de la commune de maîtriser les différentes facettes de son développement par :

- ▶ La constitution de «réserves foncières dites stratégiques» qui permettront à notre commune de ne pas laisser la place libre aux seuls promoteurs et de choisir tant son mode d'urbanisation que l'implantation de nouveaux services à destination de la population (maison médicalisée, crèche partenariale, logements sociaux...).
- ▶ La volonté de rénover des bâtiments communaux en intégrant les préoccupations de développement durable (isolation, éclairage, chauffage, récupération des eaux pluviales...).
- ▶ Le souhait de pouvoir accueillir les Personnes à Mobilité Réduite dans les meilleures conditions en mettant en place un plan de mise aux normes des accès et des zones d'accueil des bâtiments municipaux.

### Le plan pluriannuel :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Nouveaux équipements</b>		Halles	EPB (extension)		Terrain foot	
	Agt Esp Jeunes					
		RAM/CCAS			Plate forme «déchets verts»	
	Piste Roller					
<b>Rénovations importantes</b>				EPB (couverture)		
		Vestiaires C et D				
		Réhabilitation salle B				Travaux accessibilité PMR
	Cour Multi accueil					
<b>Politique Maîtrise du Foncier</b>	Budget de constitution de « réserves foncières stratégiques »					
<b>Politique Développement Durable</b>	Budget à répartir selon les conclusions des études qui seront réalisées fin 2008 et début 2009					
<b>Projets à « forte implication » municipale</b>	Maison médicalisée/crèche partenariale					
<b>Travaux courants d'entretien des bâtiments et de renouvellement des matériels</b>						

## Le Conseil Municipal du 16 décembre 2008 au cours duquel a été voté le Budget Primitif (BP) 2009

Le budget présenté et voté par le Conseil Municipal présente les caractéristiques principales suivantes :

### Le Budget comprend deux sections

- ▶ Un Budget de fonctionnement qui reprend les produits et les charges liés à la vie courante de la commune.
- ▶ Un budget d'investissement qui indique les investissements qui

seront réalisés ainsi que les moyens qui seront mis en place pour en assurer le financement.

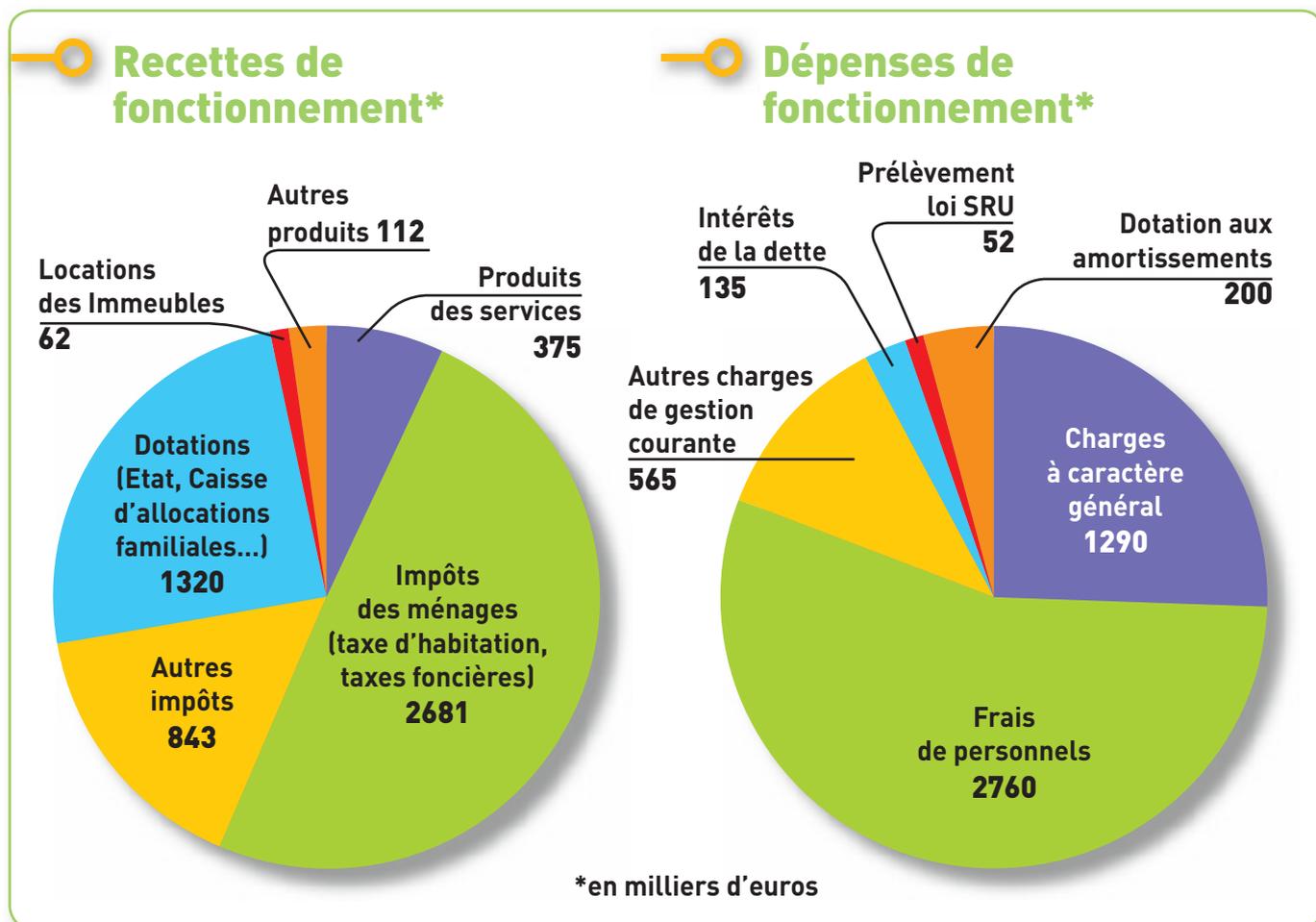
### ▶ Ces deux budgets sont obligatoirement équilibrés

#### Budget de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 5 392 K€. Elles couvriront les 5 002 K€ de charges programmées

et permettront de virer un montant de 391 K€ à la section d'investissement.

Les dépenses intègrent quelques nouvelles mesures telles que la mise en place d'un « crédit développement durable » qui viendra aider nos concitoyens qui installeront des cellules photovoltaïques et/ou des systèmes de récupération des eaux pluviales.



### Budget d'investissement

Les recettes d'investissement se montent à 3 850 K€ dont 390 K€ provenant de la section de fonctionnement.

Elles permettent de financer un budget ambitieux à hauteur des enjeux qui attendent notre commune.

C'est ainsi que les dépenses d'investissement comprennent pour plus de 2 500 K€ (soit plus des deux tiers du

budget total) l'acquisition de terrains permettant un développement maîtrisé de l'habitat et la mise en place souhaitée d'équipements à usage de la population.

Ces terrains ont vocation à être dans les prochaines années, après concertation avec les parties concernées, cédés à des aménageurs et/ou des organismes qui construiront sur les bases d'un cahier des charges sur

lequel ils se seront préalablement engagés.

Il n'est toutefois pas impossible suivant l'utilisation qui sera faite des ces terrains que la revente s'effectue à un prix différent du prix d'acquisition et ce plus particulièrement en cas de construction d'une maison médicalisée, de logements destinés à des « primo accédants », de logements sociaux...

## Santé

# Des défibrillateurs au cœur de votre ville

Mi-novembre, 3 défibrillateurs automatiques ont été installés à Sautron. En disposant ces appareils sur des lieux stratégiques de la commune que sont le complexe sportif, le centre commercial du Cormier et la Mairie principale, la municipalité s'implique fortement dans la santé de ses concitoyens.



Cette installation entre dans le cadre d'une politique globale de préservation de la santé publique. En effet, les Sautronnais ont pu bénéficier de journées de sensibilisation à l'utilisation des défibrillateurs, notamment lors des démonstrations organisées courant novembre au centre du Cormier ou lors des journées du Téléthon. Rappelons également que le

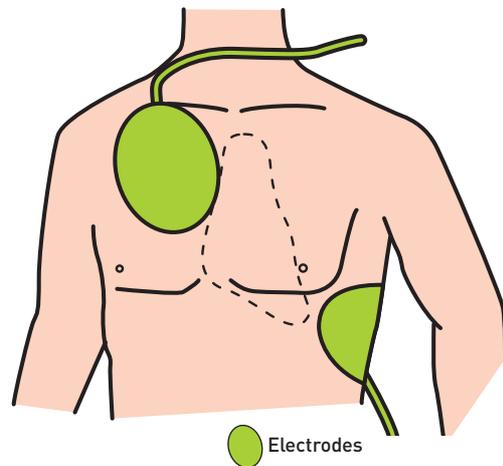
personnel municipal a été initié à l'usage des défibrillateurs et qu'une grande partie des agents est formée aux gestes de premiers secours.

### Comment fonctionne un défibrillateur ?

Chaque boîtier comprend le matériel nécessaire pour pratiquer une défibrillation en attendant l'arrivée des secours. Ce type d'appareil permet, uniquement en cas d'arrêt cardiaque, de relancer le cœur en délivrant un choc électrique et ce après avoir réalisé lui-même le diagnostic du rythme cardiaque de la personne. **L'utilisation est très simple et sans danger, il n'y a aucun risque de se tromper.** Après avoir allumé l'appareil et installé les électrodes, il suffit de suivre les consignes qui vous seront « dictées » par la machine.

### Ayez du Cœur !

Ces défibrillateurs peuvent sauver une vie ! Nous comptons sur vous pour le respect et le bon usage de ce matériel.



**Dans tous les cas :**  
➤ **APPELER le 15 (SAMU)**  
pour donner l'alerte

### À retenir ! Horaire d'ouverture exceptionnel de la Mairie

➤ Afin de pouvoir satisfaire la demande de certains usagers, la Mairie va expérimenter à partir du 5 janvier, sur 3 mois et une fois par semaine, une durée d'ouverture plus longue de certains de ses services pour l'accueil du public. Dorénavant, tous les mardis, excepté en période de vacances scolaires, la Mairie principale, le service urbanisme et le service famille, sport, culture et vie sociale seront ouverts jusqu'à 19h.

### Les Halles s'exposent

➤ Le concours d'architecture concernant les futures Halles de Sautron sur l'actuelle place du marché vient d'être lancé. Quatre candidats ont été admis à concourir et avant le choix final de l'architecte par la municipalité, leurs différents projets seront exposés au public sautronnais durant une semaine fin février 2009, dans la Salle du Conseil de la Mairie. Les travaux de ce nouvel espace économique et d'animations urbaines commenceront en septembre 2009.

### Attention au feu !

➤ Suite à plusieurs feux d'habitations sur la commune, nous vous rappelons quelques recommandations. Avant d'éliminer les cendres de votre foyer de cheminée (ou de poêle), assurez-vous qu'elles soient totalement froides. Il faut compter environ 24 h. Ne jetez pas les cendres dans un sac en plastique, préférez un récipient de métal bien hermétique, et ne les entreposez pas dans votre garage mais à l'extérieur et à distance de votre habitation.

## Patrouilles de nuit pour la Police Municipale de Sautron

La Police Municipale de Sautron est désormais habilitée à effectuer des patrouilles de nuit. Jusque-là réservées à la Gendarmerie, c'est désormais en étroite relation que ces deux corps de la force publique locale mèneront des opérations de surveillance lors des nuits sautronnaises. Marie-Cécile Gessant, Maire de Sautron, a accompagné toute une partie de la nuit policiers et gendarmes à l'occasion de la première ronde du genre sur la commune.

Une façon de marquer l'attachement de la Municipalité à la sécurité des personnes et son soutien sans faille

aux forces de l'ordre qui s'y emploient en partenariat, jours et nuits.



**Pour l'accueil du public :**  
la Police Municipale tiendra désormais une permanence du lundi au vendredi, de 10h à 11h, dans son local situé en Mairie technique.

# Sautron Participative Création de deux Conseils de quartier

Lors du Conseil Municipal du 18 novembre dernier et conformément à ses orientations prises lors de la campagne électorale, la Municipalité a officiellement mis en place deux Conseils de quartier couvrant les zones nord et sud de l'agglomération. Il s'agit bien d'une véritable démarche « volontariste » de démocratie participative étant donné que cette création est facultative pour les communes de moins de 80 000 habitants.

Rappelons que les Conseils de quartier ont un rôle consultatif et d'initiative et qu'ils constituent pour une municipalité un moyen adapté pour être directement à l'écoute des préoccupations et des suggestions d'intérêt général de la population. Ils peuvent être consultés par le Maire pour tout type de problématiques et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la politique de la ville.

Après la désignation d'élus du Conseil Municipal et un appel à candidature auprès des Sautronnais, les membres des Conseils de quartier travailleront sur les bases suivantes :

## Objectifs :

Faciliter et optimiser la communication entre la municipalité et les Sautronnais. La Mairie pourra y exposer ses projets et bénéficier très tôt dans leur développement des remarques éventuelles des habitants concernés.

Les représentants des quartiers pourront aussi y faire connaître des propositions qui pourraient à leur tour déboucher sur des projets.

## Constitution :

Chaque conseil est constitué de représentants d'un quartier, d'élus (3 titulaires et 2/3 suppléants) et de deux experts (de Nantes Métropole et du service technique « patrimoine et urbanisme » de la Mairie).

Des invités pourront intervenir à l'occasion pour enrichir ou éclairer un sujet particulier.

## Fonctionnement :

Deux réunions sont prévues par an, organisées autour d'un ordre du jour précis, et des comptes rendus des travaux seront effectués.

## Les membres des Conseils de quartier

**Le « Quartier Nord »**  
(correspond au découpage des bureaux de vote 1, 2, 7 et 8)

M. Bellanger	M. David
M <sup>me</sup> Sirot	M. Flamant
M. Quéré	M. Leguay
M. Trehu	M. Lhotellier
M <sup>me</sup> Hollevoet	M. Mustière
M. Moreau	M. Nedelec
M <sup>me</sup> Dufraiche	M. Raynaud
M. Bordes	M. Tregouet

**Le « Quartier Sud »**  
(correspond au découpage des bureaux de vote 3, 4, 5 et 6)

M. Bellanger	M <sup>me</sup> Bellocq
M <sup>me</sup> Beaurepaire	M <sup>me</sup> Caironi
M. Bigo	M <sup>me</sup> Laurieux
M. Blin	M <sup>me</sup> Morin
M. Sanz	M <sup>me</sup> Quinquet
M <sup>me</sup> Denis	M. Dufraiche
M. Gratecap	M. Jourdon
M. Mitteau	M. Ripaud
M. Aumont-Leroy	M. Tigier

## La parole à...

**Jean-Michel Robin,**

**Adjoint à l'Administration Générale et à la Communication**



« Je crois que les Conseils de quartier sont une aide précieuse à la décision et ils peuvent réellement contribuer à l'amélioration de notre ville ; c'est pourquoi nous avons défendu leur création pendant la campagne électorale et j'ai été chargé de les mettre en œuvre.

Après consultation de communes voisines qui en ont déjà l'expérience, rencontres et discussions avec les élus du conseil municipal et avec les habitants qui se sont portés volontaires, deux conseils ont pu être constitués et je m'en félicite. Ils seront j'en suis sûr des lieux privilégiés d'échanges et de concertation autour des projets municipaux. Nous en attendons une plus grande satisfaction des habitants et une plus grande efficacité des services municipaux grâce à une meilleure compréhension et à la prise en compte des suggestions des utilisateurs au début des projets plutôt qu'a posteriori. Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps pour participer à l'aménagement et au développement concertés de Sautron !

# Déchets ménagers : Mode d'emploi

Sautron poursuit son éclairage sur les compétences communautaires de Nantes Métropole. Cette fois-ci, nous vous détaillons le circuit des déchets, de nos poubelles aux centres de traitement et de valorisation. Une occasion de réviser vos réflexes éco-citoyens et de mieux comprendre l'importance du tri...



## ► Pourquoi différentes filières de collecte ?

À chaque type de déchets correspond un type de collecte, ce qui permet de garantir une valorisation optimale de tous les déchets que ce soit dans les filières du tri et/ou du recyclage. Attention ! Les sacs, autres que ceux mis à disposition sur le territoire de la commune, sont systématiquement refusés parce que non compatibles avec le centre de valorisation Arc-en-ciel.

## ► Rythme des collectes :

- ▶ Déchets ménagers 2 fois/semaine, le mardi et le vendredi
- ▶ Emballages et cartons 1 fois/semaine, le mardi ou le vendredi selon les secteurs

### Nouveau : Présence de l'association ECOREV sur le site de la déchèterie d'Orvault

- ▶ Elle collecte tous les objets de la maison et l'équipement de la personne. Les objets seront remis en état dans l'atelier d'Ecorev en vue d'être réutilisés.
- ▶ Tous les jours sauf dimanche, 10h-17h.

- ▶ Verres en apport volontaire dans les déchèteries et écopoints, 17 points sur la commune
- ▶ Déchets verts en apport volontaire dans les déchèteries et écopoints
- ▶ Encombrants 4 collectes/an
- ▶ Déchets toxiques (Ecotox) 4 collectes/an
- ▶ Déchets d'équipement électrique et électronique (gros et petit électroménager, matériel audiovisuel et informatique) en apport volontaire dans les déchèteries

## ► Où vont nos déchets une fois collectés ?

Sur Sautron, la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets ménagers sont réalisés par l'entreprise Véolia. 12 déchèteries et 4 écopoints sont répartis sur tout le territoire de Nantes Métropole. Pour les Sautronnais, le site le plus proche est **la déchèterie d'Orvault site de l'Espérance**. Elle est ouverte tous les jours sauf jours fériés de 10h à 18h.

### Pour le traitement, la valorisation et le compostage des déchets, Nantes Métropole dispose de 3 unités :

- 1 l'unité de valorisation énergétique d'ordures ménagères Valoréna, sur le site de la prairie de Mauves à Nantes, laquelle alimente un réseau de chauffage urbain

- 2 le centre de traitement et de valorisation Arc-en-Ciel, à Couëron assurant le tri et le conditionnement des déchets recyclables
- 3 l'unité de compostage des déchets verts Arc-en-Ciel à St-Herblain

Marie-Cécile Gessant a été désignée **Présidente de la Commission Grands Services Urbains de Nantes Métropole**. Cette commission intervient sur le territoire des 24 communes de la communauté urbaine dans les domaines suivants : l'eau, l'assainissement, les déchets, les réseaux de chaleur, l'énergie, la distribution et la production d'électricité et de gaz.

Marie-Cécile Gessant a nommé **8 élus municipaux non membres du Conseil communautaire** pour assister aux séances des Commissions permanentes de Nantes Métropole. Il s'agit de Mme Mongin (Commission Aménagement et Solidarité), M. Mitteau (Commission Mobilités), M. Robin (Commission Affaires Générales), M. Sanz (Commission Attractivité et Développement), M. Moreau (Commission Proximité et Territoires), M. Tréhu (Commission Grands Projets politiques de la Ville) ainsi que, dans un esprit d'ouverture, de M. Russeil (Commission Grands Services Urbains) et de Mme Gallant (Commission Environnement), tous deux membres de l'opposition municipale.



# CITY KART Un nouveau départ pour la piste de karting de Sautron

Depuis quelques mois, sous l'impulsion d'Eric Bourdon responsable de la société City Kart et de son équipe de passionnés de sports automobiles, l'historique piste de karting « outdoor » de Sautron qui a accueilli de grands pilotes de formule 1 tels qu'Alain Prost, Michael Schumacher ou encore Jean Alesi, connaît une nouvelle jeunesse et passe à la vitesse supérieure.



Sur un site en plein air de 2 hectares, à côté du Parc des Naudières au centre d'une zone dédiée aux loisirs pour les petits et les grands, la piste City Kart, homologuée FFSA (Fédération Française du Sport Automobile), offre désormais un circuit rénové de 700 mètres avec éclairage intégral pour le plaisir du pilotage jour et nuit. Le parc de karts est lui aussi exceptionnel avec uniquement des bolides de dernière génération et champions de la sécurité : 24 karts de loisir de 270 cm<sup>3</sup> accessibles dès 14 ans, 10 karts « Sport Rotax » de 125 cm<sup>3</sup> pour les plus aguerris et 10 mini karts « fun kid » pour les pilotes en herbe, à partir de 8 ans. A noter, et c'est une première, que des « handi-karts » spécialement conçus pour pouvoir accueillir les personnes souffrant de certains handicaps sont aussi disponibles avec freins et accélérateur au volant : « Après le premier site City Kart « indoor » de Nantes que notre équipe a créé en 1995, j'ai souhaité développer cette activité sur le légendaire circuit de Sautron avec l'ambition d'y offrir aussi un karting de loisir de grande qualité, accessible

à tous, avec les meilleurs véhicules et un Club House chaleureux », précise Eric Bourdon.

Pari gagné quand on sait que City Kart propose également tout un ensemble de prestations haut de gamme pour les groupes d'entreprises en mettant à disposition outre la piste, une salle de séminaire pouvant accueillir 50 personnes, avec accès WIFI, vidéo-projecteur, le tout dans une ambiance de « paddock » inédite...

Dans un futur proche, Eric Bourdon souhaite aussi pouvoir mettre en place un projet ludo-éducatif en partenariat avec les écoles sautronnaises pour initier au pilotage des groupes d'enfants dès l'âge de 7 ans et leur faire ainsi acquérir les bons réflexes de conduite et les premières notions de sécurité routière; de quoi en faire plus tard des automobilistes chevronnés et exemplaires sur nos routes !

Si l'on ajoute à tout cela qu'on vous fournira en plus casques, combinaisons pilotes, vêtements de pluie, blousons, gants et protèges cervicales, on peut vraiment dire que l'offre karting de City Kart est en pôle position dans la région !

## Nouvelles installations

### Au service des « petites bleues »...

► Le magasin « O'Bleu Services », géré par Cécile SEMELIN, a ouvert ses portes au 1 rue de Nantes. La société est spécialisée dans la rénovation, l'entretien, le dépannage des piscines.  
obleu.services@orange.fr  
ou 02 40 36 07 78

### Nouveaux créateurs gourmands

► Depuis le 6 novembre, M. et Mme Picot, les propriétaires de la boulangerie « Création gourmande », vous accueillent de 6h30 à 19h30, 7h le week-end. Vous y trouverez une grande variété de pains spéciaux, pâtisseries, chocolats et glaces maison. Fermeture le mercredi.  
« Création gourmande »,  
31 rue de Bretagne 02 40 63 85 93

### Nouveau centre de détente

► ED Studio, centre de remise en forme, a ouvert ses portes début mars au centre du Cormier. Emmanuelle Duval, la gérante, propose aux adeptes du bien-être des séances de remise en forme personnalisée (entre autres avec des plateformes vibrantes), d'amincissement et de sauna.  
ED Studio 2 rue de la Pépinière,  
02 40 63 10 10 ou  
<http://www.ed-studio.fr>

### Un bric-à-brac de charme

► Une nouvelle adresse à connaître pour tous les amateurs de décoration intérieure : « Le Bazar de Violette ». Fantig Tilly, installée 22 rue de Bretagne depuis début octobre, vous accueille dans son agréable et lumineuse boutique et vous propose toute une gamme d'accessoires de décoration et de cadeaux-plaisirs : thés, confitures mais aussi lampes, bougies, petit mobilier...  
22 rue de Bretagne 02 10 63 66 27



### City Kart

- Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 20h
- Période vacances scolaires Du mardi au dimanche de 14h à 20h
- Pour les groupes & entreprises ouverture 7/7 j et soirée sur réservation

Route de Vannes « Les Naudières » à Sautron - 02 40 63 33 23  
[www.city-kart.fr](http://www.city-kart.fr)



# Des actions énergétiques en faveur de l'environnement

**Fidèle à ses engagements de campagne, la majorité municipale vient de prendre une première série de mesures pour l'amélioration de la gestion énergétique et environnementale de son patrimoine communal et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables par les Sautronnais. Il s'agit bien pour la mairie, selon les règles du développement durable qu'elle a adoptées, d'agir localement et de penser globalement.**

## ▶ **Audit énergétique des bâtiments municipaux**

La municipalité, soucieuse de montrer l'exemple en matière de développement durable, notamment par une meilleure maîtrise de ses consommations d'énergies, a décidé de lancer une première tranche d'études thermiques sur 5 bâtiments municipaux : les salles A et B du complexe sportif, l'Espace Saltéra, l'Espace de la Vallée et la Mairie principale. Après consultation, c'est le bureau d'étude INDDIGO, reconnu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui effectuera les expertises selon les étapes suivantes :

- ▶ Diagnostic des installations de chauffage, ventilations et plomberies existantes
- ▶ Diagnostic du bâti (isolation, vitrages, structures)
- ▶ Bilan thermique avec calcul des déperditions
- ▶ Thermographie des bâtiments par infrarouges

- ▶ Bilan énergétique général des consommations et des dépenses d'énergie
- ▶ Préconisations d'améliorations et d'investissements pour chaque bâtiment

L'objectif global de cet audit est d'augmenter les performances énergétiques des bâtiments, de pouvoir réduire les consommations et donc la facture énergétique et corollairement son impact environnemental (rejets de CO<sub>2</sub>) en repérant les éventuels dysfonctionnements, comme les déperditions d'énergie, et de les corriger en engageant des travaux d'amélioration du bâti (leur isolation) et des équipements.

Au cas par cas, sous l'angle du développement durable et selon les faiblesses diagnostiquées, l'apport d'énergies renouvelables pourra être



envisagé, comme l'énergie solaire par exemple.

Les propositions d'aménagements établies suite à ces cinq premières analyses interviendront début février et de nouveaux bilans thermiques seront effectués sur d'autres bâtiments communaux dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement.

## De nouvelles aides financières en faveur du développement durable

Afin de remplir un des engagements du mandat visant l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables, et particulièrement l'énergie solaire, la municipalité accordera désormais une subvention à tout Sautronnais désireux de s'engager dans cette voie à l'occasion d'un projet de construction, de rénovation ou d'extension. La faisabilité de cette démarche a été vérifiée sur le plan juridique et une dimension sociale y sera associée : le montant des aides variera de 250 à 1000 euros en fonction des quotients familiaux.

Outre les dégrèvements d'impôt proposés par l'Etat, la municipalité espère ainsi renforcer la part, très



insuffisante, des énergies renouvelables dans la commune via une démultiplication des équipements en panneaux solaires.

A noter que sous les mêmes conditions d'attribution et selon certains critères techniques, des aides allant de 125 à 500 euros seront aussi accordées pour les équipements de récupération des eaux de pluie.



## Un nouveau véhicule municipal écologique

Le service technique de la mairie vient de se doter d'un nouveau véhicule utilitaire tout électrique « 100% développement durable » : le « Goupil G3 » de marque française.

Ce véhicule, parfaitement adapté aux zones urbaines, très silencieux, non polluant et à faible coût d'entretien, bénéficie de la reconnaissance de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Vous verrez très prochainement au travail ce petit véhicule très sympathique avec l'environnement.



## Le point sur le secteur de la Carrosserie

Les orientations d'aménagement actuellement définies au PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur le site de la carrosserie qui déterminent les principes généraux de desserte de voirie, d'espaces verts et de positionnement des logements, ne répondent pas pleinement aux aspirations de la nouvelle équipe municipale en terme de possibilités de réalisations.

Rappelons qu'il est en effet souhaité de réaliser sur cette zone de 4 ha située au cœur du centre bourg de la commune :

- ▶ sur la partie ouest de la zone, de l'habitat et des équipements collectifs répondant aux attentes de la population, à savoir une maison de retraite médicalisée et une crèche partenariale,
- ▶ sur sa partie Est, de l'habitat, au fur et à mesure des souhaits des propriétaires de céder leurs parcelles.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans une conception « globale » de l'opération associant mixité sociale et générationnelle et une forte approche environnementale de l'urbanisme.

La municipalité a donc décidé de créer un périmètre d'étude pour l'ensemble de ce secteur à fort enjeu, afin de redéfinir les orientations d'aménagement et de les rendre plus en adéquation avec les souhaits de la commune en termes de renouvellement urbain.

A la suite de cette procédure, une demande de modification du PLU auprès de Nantes Métropole sera effectuée courant 2009.





### ○ La parole à... **Grégory Siraudeau**

**Adjoint à l'Aménagement  
du Territoire et au Cadre de Vie**

*Le Grenelle de l'Environnement mené en 2007 a représenté une formidable prise de conscience, de l'urgence de garantir à tous un avenir durable. Et pour cela de réfléchir à un projet de société qui porte de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer ou encore d'aménager le territoire.*

*Notre engagement politique a été guidé par cet enjeu. Notre responsabilité aujourd'hui vise à accompagner cet élan et à lui donner un nouveau souffle.*

*C'est pourquoi les bâtiments communaux, existants ou à venir, doivent être plus performants au plan environnemental.*

*C'est pourquoi également tout Sautronnais qui s'engage vers l'utilisation des énergies renouvelables doit être encouragé financièrement.*

*C'est pourquoi enfin, demain, l'urbanisation indispensable au renouvellement urbain de notre commune sera guidé par une approche environnementale et sociale.*

*Des actions inspirées de cet adage de Saint Exupéry : « Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche. Créons des forces, et les solutions suivront. »*

## ○ Economies et économies d'énergie pour les illuminations de Noël...

Comme l'année dernière, la municipalité maintient le cap des réductions de ses consommations électriques à l'occasion de la fête de Noël : toutes les décorations dont elle a la charge pour illuminer la ville sont entièrement équipées d'ampoules LED à très faible consommation (10 fois moins énergétivores que les ampoules classiques !). Par ailleurs, par rapport à l'année dernière et pour

renforcer d'avantage l'efficacité de ce dispositif, les illuminations ont commencé 8 jours plus tard et finiront 8 jours plus tôt, soit plus de deux semaines d'économies d'énergie supplémentaires. Les ampoules LED, une idée lumineuse pour fêter Noël tout en respectant les principes du développement durable et les finances publiques !



## CLIC « Seniors Loire et Cens »

# Ouverture d'un guichet unique d'information pour nos aînés

**Afin de répondre à la forte demande sociale des personnes âgées, les communes de Couëron, d'Orvault et de Sautron ont décidé de se regrouper pour créer le CLIC « Seniors Loire et Cens » (Centre Local d'Information et de Coordination).**

Cette nouvelle structure est un guichet unique d'accueil qui offre à nos Aînés, à leur famille et leur entourage informations et renseignements multiples. En un même lieu, il les oriente et les aide dans les diverses démarches administratives à effectuer. Une coordinatrice de santé, **Mme Katy Lebreton** assurera le lien entre les intervenants sociaux, médico-sociaux ou médicaux et les différentes structures d'accueil des personnes âgées.

Le CLIC Seniors Loire et Cens basé à Sautron et situé dans les locaux du centre social, sera géré par un « comité syndical », composé du maire et deux élus de chaque commune : M. Fougerat (maire), Mmes Grelaud et Gumiero pour Couëron, de M. Parpaillon (maire), M. Gade et Mme Van Kemenade pour Orvault et Mmes Gessant (maire), Weingaertner et Le Dortz pour Sautron.

Afin de garantir le bon fonctionnement de la structure, il a été décidé une présidence de chaque maire en alternance tous les 2 ans. Ainsi, M. Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron prendra la tête du CLIC sur

la période 2008-2010, M. Joseph Parpaillon, maire d'Orvault, 2010-2012 et pour Sautron Mme Marie-Cécile Gessant 2012-2014.

Les trois communes, au prorata du nombre de leurs seniors, financeront cette structure avec le partenariat du Conseil Général, de la CRAM et de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Le budget prévu est de 80 000 € par an. Par ce service de proximité, les trois communes répondent d'une même voix à la demande croissante de soutien des personnes âgées et renforcent le réseau d'aide sociale présent sur leurs territoires.

**Ouverture programmée d'ici le printemps 2009.**

### Repas des Aînés, 2 dates à retenir

- Le repas des Aînés, offert tous les ans par la municipalité à tous les Sautronnais âgés de plus de 70 ans, se tiendra cette année les dimanches 18 et 25 janvier, à l'Espace Phelippes Beaulieux. Les personnes malades ou très âgées ne pouvant se déplacer se verront offrir quant à elles un colis de fêtes.

## Gestes de premiers secours Formations avec les Secouristes de la Croix Blanche



.. SERVIR ..

L'association « des Secouristes français de la Croix Blanche » a été créée en 1970. Elle dispose d'équipes formées (plus de 350 secouristes en Loire-Atlantique) et de matériel adapté pour les postes de secours sur les grandes manifestations ou sur les plages du département ; les formations qu'elle dispense touchent divers publics : grand public, établissements scolaires, professionnels, entreprises, collectivités, associations...

Sur Sautron, leur déléguée Mme Delavault, sautronnaise depuis plus de 18 ans et infirmière de formation, s'est engagée dans le secourisme depuis 4 ans. Elle propose une formation PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 », à tous les Sautronnais âgés de 12 à 99 ans.

Sur la base de 12h de cours, dans des groupes de 10 personnes maximum, vous apprendrez les gestes de premiers secours à appliquer en cas de malaise, d'arrêt cardiaque... sans oublier l'utilisation de défibrillateurs automatiques.

**Des aides seront attribuées par le CCAS aux jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.**

**Pour tout renseignement et inscriptions,**

► **Contacts :**

Mme Delavault au 02 40 63 91 76 ou francoise.delavault@free.fr

► **Dates de formations proposées**

► **Janvier :**

10 et 11 janvier, 8h30-17h30  
26-27 et 29, de 18h à 22h

► **Février :**

7 et 8, 8h30-17h30

► **Mars**

9, 10 et 13 mars, de 18h à 22h  
21 et 22 mars, 8h30-17h30



## Espace Jeunes Des projets à la puissance jeune !

**Plus d'un an et demi après son inauguration, l'Espace Jeunes a trouvé son rythme de croisière auprès des 10-17 ans. Mais loin de s'en contenter, l'équipe d'animation est toujours à la recherche d'idées nouvelles et de projets inédits...**

Défini par les jeunes eux-mêmes, comme « un lieu de rendez-vous entre copains et un lieu de découvertes », l'Espace Jeunes leur offre un très large éventail d'activités ludiques et sportives tout au long de l'année.

### ► Que peut-on y faire vous demandez-vous ?

Des activités qui font travailler la tête, les jambes, les mains... Autrement dit, du sport (Badminton, Canoë-kayak,...), des ateliers manuels (cuisine, mosaïque...), des sorties de plein-air (Accro-branche, Paint-ball, Piscine,...), des activités culturelles (Stage Percussions, Montage vidéo,...), des camps d'été (à Notre Dame de Monts

en Vendée ou encore à Villelongue dans les Pyrénées...).

La liste est tellement longue qu'aux yeux des jeunes Sautronnais, il semble que les semaines ne comptent pas assez de mercredi ni de samedis... L'équipe d'animation et leurs responsables Morgane et Fabien, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et poursuivent leurs efforts pour diversifier leur offre. Ainsi début 2009 des salles thématiques seront aménagées, comme une salle multimédia...

Ce qui permettra aussi de différencier les activités par classes d'âge !

### ► A qui s'adresse-t-il ?

Le lieu est ouvert à tous, filles et garçons âgés de 10 à 17 ans. Il suffit de s'inscrire pour en profiter !

### ► Que peut-on y trouver d'autre ?

L'Espace Jeunes est aussi un lieu incontournable pour tout jeune qui souhaite réaliser une action humanitaire ou sportive, un voyage ou tout simplement une sortie. Il y trouvera les conseils et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. A titre d'exemple, on peut citer la réalisation d'un clip vidéo sur la culture urbaine retraçant les initiations au graff, au hip hop,

au montage vidéo...qui se sont déroulées à Sautron.

**Si toi aussi tu as une idée à partager, il n'y a qu'une seule chose à faire : rendre visite à l'Espace Jeunes et s'y inscrire pour ensemble faire bouger Sautron !!!**

Espace Jeunes

Carte d'identité

► Nom :	<b>Espace Jeunes</b>
► Date de naissance :	juillet 2007
► Adresse :	1 rue de la Ferme
► Contact :	02 40 94 73 64 06 78 23 42 48 espacejeunes.sautron@orange.fr
► Horaires de permanences et d'information :	du mardi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-16h
► Horaires « d'animations et d'activités » (hors vacances scolaires) :	mercredi/samedi 14h-18h
► Horaires « d'animations et d'activités » en vacances scolaires :	lundi-vendredi 9h30-12h et 14h-18h
► Taille :	6 animateurs
► Signes distinctifs :	activités sportives, manuelles, concerts...
► Devise :	« un lieu qui fait pousser tes idées ! »



Sortie vélo à la Roche Ballue



L'équipe d'animation de l'Espace Jeunes

## Nouveau Comité Consultatif de Restauration Scolaire

Depuis novembre, la municipalité a installé le nouveau Comité Consultatif de Restauration Scolaire (CCRS) rassemblant élus, représentants de parents d'élèves, directeurs des écoles, agents municipaux et Ansamble Breiz en charge de la restauration des écoles. Ce comité dépend directement de la Commission famille et vie sociale. Les réunions trimestrielles seront l'occasion pour tous ces acteurs de se concerter et de discuter de l'équilibre alimentaire, de la composition des menus, de l'accompagnement et du « bien-être » des enfants sur le temps du midi. Par cette décision, la municipalité entend réserver à tous les petits Sautronnais les meilleures conditions possibles pour déjeuner.



## Multi accueil Le sommeil des petits

Les parents du multi accueil ont été sensibilisés à la question primordiale du sommeil chez le jeune enfant. Une plaquette, établie avec la participation de l'infirmière de la structure, rappelle aux parents quelques principes simples et conseils qui les aideront à respecter les rythmes de sommeil de leur enfant. Le sommeil est effectivement un moment essentiel de récupération et de mémorisation des acquis de la journée et il ne faut donc pas négliger la qualité de sommeil de nos « petits bouts ».



**Rappel :**  
Chaque enfant est vu, une fois par an, par le médecin rattaché au multi accueil.

## Service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants

La loi du 20 août 2008 fait obligation aux communes de mettre en place un service minimum d'accueil dans les écoles lorsque le nombre d'enseignants ayant déclaré leur intention de faire grève est égal ou supérieur à 25% des effectifs. Afin de répondre aux modalités de cette loi, la Ville de Sautron a élaboré un dispositif précis d'accueil

des enfants dès que le seuil de 25 % des enseignants en grève est atteint, et ceci dès la journée de grève du 20 novembre dernier. Elle a mobilisé et mobilisera de nouveau si besoin et en priorité les agents municipaux travaillant dans les écoles, à savoir les ATSEM et agents d'animation périscolaire sur la base d'un agent pour 15 enfants.

## Maintien des horaires d'accueil des enfants

Après enquête auprès des parents, les horaires d'accueil de l'ALSH des 3-6 ans (accueils de loisirs sans hébergement) et ceux du Mercredi Accueil sont maintenus, soit de 8h30 à 18h30.



**À noter :** la municipalité a décidé de maintenir à l'identique tous les tarifs votés en juin 2008 jusqu'au 31 décembre 2009 (accueil de loisirs, périscolaires, restauration...). Nous rappelons que les quotients familiaux sont désormais définis par année civile et non plus en année scolaire.

Les inscriptions pour les ALSH pour les vacances d'hiver (9 au 20 février) se feront à partir du 5 janvier et seront closes le 28 janvier. Pour tout renseignement et inscription, contactez le service enfance-jeunesse au 02 51 77 86 96.

## Journées Portes ouvertes

Afin de préparer la rentrée scolaire de 2009 et d'informer les futurs élèves et leurs parents, plusieurs collèges et lycées organisent leurs traditionnelles Journées « Portes Ouvertes » :

**Collège public Gutenberg** (St-Herblain)  
samedi 24 janvier, 9h30-12h.  
Renseignements au 02 51 77 81 10

**Ecole, collège et lycée privé St-Dominique** (St-Herblain),  
samedi 24 janvier, 10h-16h.  
Renseignements au 02 28 01 72 72

Les enfants seront accueillis dans les écoles au sein même de leurs classes, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire seront bien sûr assurés.





## Nouveau week-end consacré à la peinture Exposition des Peintres Amateurs

La municipalité organise une nouvelle édition de l'exposition des peintres amateurs qui se tiendra cette année du **27 au 29 mars prochains**. Le vif succès rencontré l'an dernier, illustré par le grand nombre d'artistes présents et une fréquentation exceptionnelle du public, a incité la municipalité à innover pour cette édition 2009. Elle a décidé d'ouvrir trois espaces afin d'offrir à chacun un lieu d'exposition toujours plus convivial :

- › **L'Espace de la Vallée**
- › **la Salle Marie-Hélène Gouleau**
- › **le Musée**

Ce « parcours artistique » sera ouvert **au public de 10h à 19h**.

Nouveauté : Un prix du public sera décerné pour les 3 œuvres qui auront été choisies par les visiteurs.

La date limite des inscriptions pour les exposants est fixée au **1<sup>er</sup> mars 2009**.  
Contact : 02 51 77 86 98

## Une pastelliste sautronnaise à l'honneur

Christine Buchoux, membre de l'association « Dessins peinture » de Sautron et déjà primée lors du festival de peinture « Montmartre à Clisson » en juin dernier, a participé au concours « Des mots pour créer » organisé par la revue de référence « Artistes Magazine » et s'est vu décerner le 1<sup>er</sup> Prix. L'objet de ce concours était de réaliser une œuvre originale à partir d'une succession de mots descriptifs d'une œuvre célèbre.

Les mots n'ont pas manqué au jury pour qualifier le travail de Christine : « un sens de la lumière qui nimbe magnifiquement les contours », « le dessin fait montre de fermeté, mais sans raideur, grâce à un tracé vibrant qui relie chaque forme à l'espace qui la contient ». Il est vrai que la composition présentée « La ruelle bleue soleil » est remarquable de maîtrise et elle nous invite en quelque sorte à l'emprunter pour découvrir plus avant l'univers pastel teinté de réalisme et d'abstraction de cette artiste sautronnaise au talent prometteur...



## Téléthon

5 ET 6 DÉCEMBRE 2008

Comme d'habitude, les Sautronnais ont fortement participé à ce formidable élan de solidarité au profit de la recherche. Un grand merci pour leur générosité et un grand bravo aux associations, aux bénévoles et aux partenaires (commerçants et entreprises), qui une fois de plus se sont tous mobilisés sans compter.



Le fil rouge « Vélo » et Annick la super crêpière

Grâce aux animations, aux fils rouges (2008 kms parcourus à vélo et plus de 2000 crêpes confectionnées « non-stop » du 5 au 6 décembre !), ce millésime 2008 fut particulièrement dynamique et chaleureux. La collecte s'élève à la somme de **17 025 €** qui sera intégralement reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

## Concert de rock

Paroles et Musiques entre Cens et Chézine organise un concert rock vendredi 20 février à l'Espace Phelippes Beaulieux. Venez nombreux découvrir cette nouvelle soirée musicale à partir de 20h30. La participation est libre !



## Bibliothèque

### Prix des lecteurs 2009

Le lancement de la nouvelle édition 2009 du Prix des lecteurs a eu lieu lundi 8 décembre. Cette année encore de nombreux lecteurs étaient impatients de connaître la sélection et de pouvoir s'inscrire à ce prix qui est devenu, au fil du temps, une manifestation culturelle sautronnaise d'envergure.

Sept livres vous sont proposés parmi lesquels :

- > « **Les matins de Jénine** » de Susan Abulhawa



- > « **Twist** » de Delphine Bertholon
- > « **Vacances au pays perdu** » de Philippe Ségur...

L'équipe de la bibliothèque municipale se fera un plaisir de vous faire découvrir la suite de la sélection. Vous pouvez d'ores et déjà prendre date, la soirée-débat clôturant ce prix se tiendra le 14 mai 2009. Toute l'équipe de Lire à Sautron vous souhaite beaucoup de plaisir dans la lecture de ces livres...

## Exposition l'Agriculture à Sautron

Durant des décennies, Sautron a vécu de l'agriculture. Les Amis du Musée vous font redécouvrir à la ferme de la Forêt, l'une des rares fermes restées en l'état, le quotidien de cette vie rurale du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Les 7-8 et 14-15 mars, retrouvez grâce à d'anciennes photos, l'histoire de quelques fermes sautronnaises, des travaux agricoles de l'époque ainsi que certains métiers aujourd'hui « disparus » : charron, bourrelier, tonnelier...



la Forêt 1910

Les maîtres boulangers seront à nouveau à l'œuvre pour faire vivre les traditions. Vous pourrez déguster le pain cuit à l'ancienne, au bon goût d'autrefois...

### Prix Lire Ici et là

> Organisé à l'initiative de la Bibliothèque Départementale, ce prix de lecteurs destiné aux enfants de 8 à 10 ans propose de leur faire découvrir cinq livres parmi lesquels un roman, un album, un conte, une pièce de théâtre et un recueil de poèmes.

A Sautron, deux classes de CE1/CE2, la classe de CE2 de Mme Legrand (Saint-Jean-Baptiste) et la classe de CE1/CE2 de Mme Rannou (La Forêt) s'associent à la bibliothèque municipale pour mettre en place ce « voyage » de lecture, sur le thème de la différence. Animations et découvertes ponctueront ces mois de lecture. En mai, ils pourront comme les grands participer par un vote solennel à la désignation de leur « livre préféré ». Sautron participe, tout comme une cinquantaine de communes du département, à cette opération dont l'objectif est de susciter chez les enfants l'envie de lire !



### Rendez-vous de la Poésie et de la Musique...

> Une soirée inédite « poésie et musique » est organisée **mardi 17 mars** par la bibliothèque municipale avec la participation de l'école de musique. Lors de cette soirée, mêlant poésie et musique, les poètes amateurs « déclameront » leur prose accompagnés par un musicien de l'école de musique... Cette collaboration musicale sera le fruit original de la rencontre entre deux modes d'expression artistique rarement unis sur une même scène. À découvrir dès 20 h à la bibliothèque !

## Parole aux élus de l'opposition

La crise n'est pas que virtuelle. Les dérives de notre système financier vont se traduire par des drames humains bien concrets.

L'augmentation du nombre de chômeurs à Sautron (+ 18% depuis Juin dernier) nous donne une idée de la gravité de la situation dans les bassins d'emplois où l'activité industrielle est forte.

Nous devons dans ces circonstances dramatiques et dans l'environnement qui est le nôtre, agir de façon exceptionnelle, coordonnée et solidaire afin de soulager autant que possible la détresse des plus démunis.

Certains peuvent se gargariser, en conseil municipal de gérer la commune où le taux d'endettement est le plus faible, où les impôts sont également les plus bas **MAIS POUR FAIRE QUOI ?**

Le taux de logement social au lieu d'augmenter, pour atteindre les 20% que la loi exige diminue condamnant la municipalité à payer des amendes de plus en plus élevées.

**Ce n'est plus acceptable.** Nous avons la possibilité à Sautron aussi bien sur le plan financier que sur le foncier de bâtir un véritable projet urbain notamment sur la zone de la carrosserie mais pas seulement.

**Ayons le courage** de faire passer l'intérêt général avant l'intérêt de quelques particuliers, c'est cela aussi prendre ses responsabilités.

**Ayons le courage** de bâtir des logements accessibles aux revenus les plus faibles, proposons des services dont la population, des plus jeunes au plus anciens, a cruellement besoin.

**Ayons le courage** de bâtir un Sautron plus juste, plus solidaire que nous pourrions léguer aux prochaines générations avec fierté.

Les élus de l'opposition qui représentent 36% des sautronnais sont prêts à travailler sur ces propositions avec la majorité municipale.

Nous avons sollicité à de nombreuses reprises la possibilité d'être repré-

senté **activement** dans les instances municipales ou extra municipales (ctp ou ccrs par exemple).

C'est un refus systématique et catégorique de la part de la mairie, alors que dans le même temps Nantes Métropole offre deux présidences de commission à son opposition.

Il ne suffit pas pendant la campagne de dire haut et fort son apolitisme pour après se conduire exactement comme les prédécesseurs et leur état d'esprit partisan.

Nos idées, souvent reprises ou copiées d'ailleurs, nous sommes volontaires pour les apporter, en discuter afin de trouver des solutions utiles et efficaces pour l'ensemble de nos concitoyens

La situation dans laquelle le pays se trouve nous impose, à tous les niveaux, de mettre en avant nos capacités de réactions et d'actions au service du plus grand nombre.

**Osons !**

Nous souhaitons, en cette fin d'année, à tous les Sautronnais et Sautronnaises ainsi qu'à leurs familles de passer de très bonnes fêtes et formons le vœu que pour l'année 2009 nous retrouvions la sagesse dont tout le monde a besoin.

### Les élus de la liste « Sautron Ensemble et Autrement »

*Nous vous rappelons que les élus de l'opposition se tiennent à votre disposition chaque premier lundi du mois de 18h à 19h salle de la Vallée (rez de jardin) ou par mail à l'adresse suivante :*

[dominiquegautier.sautron@gmail.com](mailto:dominiquegautier.sautron@gmail.com)

**Dominique GAUTIER,**  
**Mireille GALLANT,**  
**Gérard RUSSEIL**  
**Sylvie DEMANGEAT LECONTE,**  
**Gérard VRIGNON**

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

- > Camille LEMONNIER
- > Céleste LE HELLOCO--NOUVEL
- > Eva MAS
- > Noé CHAUMET
- > Hugo BOUTROUX
- > Valentin KAISER
- > Corentin CHALAZONITIS
- > Elliot SOUBIGOU
- > Chloé JADAUD

### Mariages

- > Julien FOUCHÉ et Solène MILLET
- > Yves TESSIER et Germaine CHEDO TCHOUANTE
- > Jean RETAIL et Brigitte FUSTEMBERG
- > Serge LE CARDIET et Barbara ENARD
- > Antoine BERTHO et Lucie MASSART

### Décès

- > Gérard BRET
- > Stanislas RICAUD
- > Maria DOBROVAC veuve KOVACEVIC
- > Jean POULINET
- > Abdeslam OUSSAOUI
- > Henriette RIGOT veuve PRAUD
- > Marie LEMASSON veuve LAUNAY
- > Jacques BOUSSIRON
- > Christiane BECKER épouse PECOT
- > Jocelyne HENRY épouse LE CADRE
- > Yvon RONDEAU
- > Marie-Paule DELANOUE épouse DEMAS

## Préfecture service permis de conduire

La Préfecture de Nantes vous informe des nouveaux horaires d'accueil physique et téléphonique du Service des Permis de Conduire :

**Du lundi au vendredi 8h30-12h30, 9h pour les commissions médicales.**  
**6 quai Ceineray 44035 Nantes**  
**Tél. 02 40 41 20 20**

## Histoire et culture

# L'agriculture à Sautron

**Sautron a beaucoup changé, le petit bourg rural des années 60 est devenu une petite ville aux nombreuses activités industrielles et commerciales. Mais n'oublions pas que durant des siècles, Sautron a vécu de l'agriculture et des métiers qui en dépendaient : forgeron, maréchal-ferrant, charron, bourselier, etc.**

À l'époque où le comte Budic offre sa terre de Bois-Garand à l'abbaye du Ronceray, en 1037, la forêt couvre encore presque toute l'étendue de la paroisse. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans « le dictionnaire de Bretagne » **Ogée écrit** : « *On y compte 500 communians. Le territoire, couvert d'arbres et buissons, renferme des terres en labour, des vignes, la forêt de Sautron qui contient deux cents arpents (120 ha) de futaies et taillis, et qui appartient à l'évêché de Nantes ; quelques autres petits taillis et beaucoup de landes qui paraissent mériter les soins du cultivateur. Quelques particuliers ont commencé à défricher, mais avec si peu d'activité que les progrès sont presque nuls.* »

**Vers 1820**, une grande ferme cultive une vingtaine d'hectares et possède deux bœufs, quelques vaches et un ou deux élèves (génisses, bouillons). En 1823, Pierre Ricaud, laboureur à la Bergerie, déclare posséder « *un couple de bœufs, trois vaches, un élève, vingt-cinq moutons et un porc* ». En 1830, la forêt a presque disparu, elle a surtout été remplacée par les landes qui couvrent 300 ha soit un quart de la superficie de la commune.

L'agriculture va commencer à évoluer en 1830 sous l'administration du nouveau maire, **Louis Phelippes-Beaulieux**. Pour modifier les mentalités,

il donne lui-même l'exemple dans sa ferme de Châtillon en expérimentant les nouvelles techniques de défrichage, d'assolement, d'emploi du guano et du noir de raffinerie comme engrais conjointement au fumier. En 1844, elle s'étend sur un peu plus de 5 ha avec 4 vaches, 1 cheval, 1 truie et de nombreuses volailles.

**Début XX<sup>e</sup> siècle**, la commune de Sautron compte 47 hameaux et 125 fermes. Les méthodes de travail ont peu évolué, c'est toujours suivant la coutume la polyculture et le bétail. Les fermes, de grandeurs différentes, vont de quelques hectares à 30 ha. Dans la majeure partie des cas, les grandes fermes voient leurs terres regroupées, la plupart en fermage. Les moyennes et petites fermes sont morcelées, il faut souvent parcourir plusieurs kilomètres pour cultiver quelques ares. À cette époque, tout le transport (matériel, meubles, cheptel) se fait avec une charrette tirée par une paire de bœufs ; il faut plusieurs voyages pour déménager !

Ce n'est qu'en 1949 que le premier tracteur moderne arrive à la Hubonnière chez Louis Pasquier. Aujourd'hui, leur nombre et leur puissance ont beaucoup augmenté souvent avec plusieurs engins par exploitation.



**Vers 1960**, la superficie d'une ferme moyenne est de 12 à 15 ha avec une douzaine de vaches, un cheval et un tracteur. Les plus petites font 4 à 5 ha, avec 4 ou 5 vaches qui servent aussi au travail des champs. En 2009, le cheptel peut atteindre dans certaines exploitations 100 têtes de bétail.

Au fil des ans, le nombre de fermes va augmenter passant de 104 en 1836 à 135 en 1882, nombre stable jusqu'en 1914, puis ce sera le déclin. En 1936, on compte 100 exploitations, puis 46 vers 1960 et 7 en 2009. L'augmentation de la superficie des fermes a suivi quant à elle une courbe inverse, passant d'une moyenne de moins de 5 ha en 1832 à environ 80 ha en 2009...

**Les Amis du Musée**  
Yves Messenger

# à retenir

## —○ Janvier



- 14** ▶ **Présence du bus de la Mission locale,** 9h-12h et 13h30-17h, parking de la Vallée
- 15** ▶ **Collecte de Don du sang,** 16h30-19h30, Espace Phelippes Beaulieux
- 18 et 25** ▶ **Repas des Aînés** offert par la municipalité aux personnes de plus de 70 ans, Espace Phelippes Beaulieux
- 31 Janv. et 1<sup>er</sup> Février** ▶ **Exposition photo de Sautron Images** et de leur invité Michel PERIDY « Portraits Marocains », 10h-18h, Espace Phelippes Beaulieux, entrée libre

## —○ Février



- 1<sup>er</sup>** ▶ **Réunion sur les plantes à fleurs** pour massifs, bordures, rocailles organisée par « Jardiniers de France », 9h30-12h, salle La Ferme
- 3** ▶ **Les Heures musicales** de l'école de Musique, 20h30-23h, Espace Saltéra
- 7 et 8** ▶ **Exposition photo de Sautron Images** et de leur invité Michel PERIDY « Portraits Marocains », 10h-18h, Espace Phelippes Beaulieux, entrée libre

- 14 et 15** ▶ **Tournoi de Football en salle** pour les débutants, poussins et benjamins, par l'A.S. Sautron, Complexe sportif

- 20** ▶ **Concert de rock** organisé par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, 20h30, Espace Phelippes Beaulieux, participation libre

## —○ Mars



- 7 et 8** ▶ **Exposition** « L'Agriculture à Sautron du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : fermes, travaux agricoles et anciens métiers », salle de la Ferme
- 14 et 15**
- 11** ▶ **Présence du bus de la Mission locale** 9h-12h et 13h30-17h, parking de la Vallée
- 12** ▶ **Collecte de Don du sang** 16h30-19h30, Espace Phelippes Beaulieux
- 17** ▶ **Soirée « poésie-musique »** organisée par la bibliothèque municipale et l'école de musique, 20h à la bibliothèque
- 27 au 29** ▶ **Exposition de peintres amateurs** 10h-19h, Espace de la Vallée, Salle Marie-Hélène Gouleau et Musée